ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/14/questions/QANR5I 14QE100015



14ème legislature

Question N°: 100015	De M. Jean-Pierre Barbier (Les Républicains - Isère)				Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé			Ministère attributaire > Solidarités et santé		
Rubrique > retraites : régime général		Tête d'analyse >âge de la retraite		Analyse > handicapés. retraite	e anticipée.
Question publiée au . Date de changement Date de renouvellem Question retirée le :	d'attribution : ent : 21/02/20 1	18/05/2017 17			

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les enjeux relatifs à la réalisation effective du droit des travailleurs handicapés et des parents et aidants de personnes handicapées dépendantes à une véritable retraite anticipée, dans les conditions équivalentes à celles des travailleurs qui n'ont pas été frappés par le handicap. Cela implique notamment, l'extension du système de cessation anticipée d'activité pour cause de handicap avec majoration de pension à l'ensemble des régimes complémentaires obligatoires, le surcoût pour les caisses relevant de la solidarité nationale. Il lui demande de lui faire connaître sa position sur cette possibilité.